

P1269 104201



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Christophe Li  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 333  
Courriel: pgross@chd.lu / chli@chd.lu

Monsieur Xavier Bettel  
Premier ministre, Ministre d'État  
L-2910 Luxembourg

Luxembourg, le 26 septembre 2019

Objet : Pétition 1269 – Consultation de la population via référendum quant au choix du maintien définitif de l'heure d'hiver ou de l'heure d'été dès 2021

Monsieur le Premier ministre,

Au cours de sa réunion du 25 septembre 2019, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 163 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés

## PETITION 1269

### **Intitulé de la pétition:**

Consultation de la population via référendum quant au choix du maintien définitif de l'heure d'hiver ou de l'heure d'été dès 2021

### **But de la pétition:**

Le Parlement européen a voté le 26 mars 2019 en faveur de la suppression du changement d'heure à partir de 2021. Il est laissé aux pays membres la liberté de choisir de rester de façon permanente à l'heure d'été ou à l'heure d'hiver. Le but de la pétition est de laisser le choix quant au maintien de l'heure d'hiver ou de l'heure d'été aux citoyens résidents permanents (luxembourgeois ou non) et non uniquement au gouvernement, respectivement à la Chambre des députés. Il convient dès lors d'organiser un référendum sur la question, résultat qui lierait le gouvernement et la Chambre des députés.

### **Motivation de l'intérêt général de la pétition:**

La question du maintien de l'heure d'été ou de l'heure d'hiver est une question qui touche au quotidien de tous les luxembourgeois. Elle est dès lors de très haute importance et nécessite l'aval de la majorité des citoyens résidents permanents (luxembourgeois ou non). Il s'agit de favoriser l'exercice de la démocratie directe et surtout d'obtenir le soutien de la population. En raison de l'importance de la question, le choix définitif devrait revenir aux électeurs, au risque de frustrer à défaut une partie des résidents et obtenir le rejet du choix politique.

**Dépôt:** le 10.04.2019 à 10:13

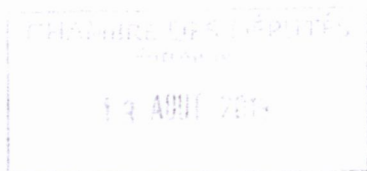
**Pétitionnaire:** Gilles Barbabianca



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés  
Luxembourg



Luxembourg, le 6 août 2019

Personne en charge du dossier :  
Jean-Luc Schleich  
☎ 247 - 82954

SCL : TP – 980 / jls

Objet : Pétition n° 1269 – Consultation de la population via référendum quant au choix du maintien définitif de l'heure d'hiver ou de l'heure d'été dès 2021.

Monsieur le Président,

Comme suite à votre lettre du 18 juillet 2019 relative à la pétition n° 1269 sous rubrique, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe copie d'une lettre du 2 août 2019, par laquelle Monsieur le Ministre de la Justice déclare que la matière traitée par la pétition ne relève pas de sa compétence.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre aux Relations  
avec le Parlement  
Le Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enfance et de la Jeunesse

Claude Meisch



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Justice

Luxembourg, le 02.08.2019

Le Ministre aux Relations avec le Parlement SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION	
Reg.:	SCL:
Entré le: - 2 AOUT 2019	
CE:	CHD:
A traiter par: SANDY	
Copie à:	

Monsieur le Ministre aux Relations avec le  
Parlement

LUXEMBOURG

**Concerne :** Pétition n°1269 – Consultation de la population via référendum quant au choix du maintien définitif de l'heure d'hiver ou de l'heure d'été dès 2021

Monsieur le Ministre,

Me référant à la pétition n°1269, j'ai l'honneur de vous informer que je ne suis pas en mesure de vous soumettre ma prise de position, car cette matière ne relève pas de la compétence du Ministre de la Justice.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Justice,

Félix BRAZ





CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Christophe Li  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 333  
Courriel: pgross@chd.lu / chli@chd.lu

Monsieur Gilles BARBABIANCA

Luxembourg, le 26 septembre 2019

Objet : Votre pétition 1269 – Consultation de la population via référendum quant au choix du maintien définitif de l'heure d'hiver ou de l'heure d'été dès 2021

Monsieur,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Monsieur le Premier ministre, Ministre d'État en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés